

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : La solution à la pénurie de policier·e·x·s
Initiant·e·x·s : Loris Socchi

Le postulat propose de donner une partie du travail de La Police à des travailleuses social·e·x·s. Ainsi que le développement d'un organe qui développe et applique des justices transformatrices et restauratrice.

Comme partout dans le monde, Lausanne a connu de nombreux décès à la suite d'intervention policière, on peut rappeler dans ces 10 dernières années, les décès de :

- Lamin Fatty, le 24 octobre 2017
- Mike Ben Peter, le 1^{er} mars 2018
- Michael Kenechukwu Ekemezie, le 25 mai 2025
- Camilla, 14 ans, le 30 juin 2025
- Marvin, 17 ans, le 24 août 2025
- Anonyme, 40 ans, le 9 décembre 2025

Et d'autres anonymes... Ces décès sont la marque d'un problème structurel, le problème de l'institution policière. Et évoquer ce sujet nécessiterait d'écrire un livre, ce qui ne se prête malheureusement pas à un postulat¹.

Police et racisme :

À la suite de la révélation d'un groupe Whatsapp de policier·e·x·s aux messages discriminatoires pour de nombreuses minorités, la Municipalité a finalement reconnu un racisme systémique ancré au sein des corps de Police.

Si la vaste majorité des personnes qui sont mortes à la suite d'intervention par La Police sont noires, ce n'est pas un hasard. Les personnes de couleurs subissent une criminalisation et répression accrues face à La Police. La Suisse ayant déjà été condamnée par la Cour internationale des droits humains pour profilage racial.

Police et patriarcat :

La Police est également incapable de prendre correctement en charge les violences que les femmexs subissent. Les policiers ne sont pas formés à la gestion des violences domestiques et ignorent quasi systématiquement les plaintes pour viol². Comme de nombreuses personnes en témoignent, La Police a eu tendance à décourager les victimes de VSS³ de porter plainte. Rappelons aussi que dans le canton de Vaud une grande partie des derniers féminicides ont été commis par des policiers ou anciens policiers sur leur conjointe et leur famille.

- Evangelista Mañón Moreno - dit Eli - tuée le 19 mars 2021 à Bussigny par un policier de la ville de Lausanne
- Coralie, Alyssia, Madyson et Chelsey tuées le 9 mars 2023 par un ancien gendarme du canton de Vaud

Ces situations ne sont que les aspects visibles du machisme ancré dans La Police, en plus d'un racisme systémique au sein de La Police, on peut s'imaginer un sexisme systémique.

Certain·e·x·s journalistes aux États-Unis et en France ont fait le lien entre La Police et les

1 La 1ère version du postulat était de 8 pages, déjà très résumée. Mais des livres sont disponibles sur le sujet notamment « 1312 raisons d'abolir la Police » de Gwenola Ricordeau

2 35 % des victimes de féminicides sont également été voir La Police avant de mourir.

3 Violences sexuelles et sexistes

violences domestiques, et il serait estimé que 40 % des policiers ont été abusifs envers leurs partenaires ou enfants, et que les violences domestiques sont 15 fois plus fréquentes dans les foyers des policiers que dans le reste de la population⁴. De quoi se demander s'il est très judicieux de faire appel aux policiers lors de problèmes de violences conjugales.

Il est également avancé qu'entre 60 et 80 % des interventions de La Police ne sont pas des situations violentes à la base, mais dans près de la moitié d'entre elles, c'est l'intervention de La Police qui rend la situation violente⁵.

Police et validisme :

Un grand nombre d'interventions de La Police concernent des personnes neuroatypiques ou/et en situation de handicap. On pourrait également considérer que les effets de drogues ou d'alcools sont handicapants et nécessitent une prise en charge spécifique.

Le cas du décès de Nzoy à Morge, nous font considérer que La Police devrait agir plus adéquatement face à ce genre de situation, pour accompagner des personnes qui souffrent de neuroatypie ou des effets de drogues. Les policière·x·s ne sont (malheureusement) pas des accompagnant·e·x·s sociales. De plus les révélations de messages sur les groupes WhatsApp policiers révèlent aussi une grande discrimination envers les personnes en situation de handicap par le corps policier.

Aux États-Unis on évoque que 25 %, un quart, des personnes qui ont été diagnostiquées de troubles mentaux ont été arrêtées à un moment dans leur vie⁶. Mais malheureusement, il n'existe pas assez d'aides sociales, et parfois on ne peut trouver que de l'aide auprès de La Police. Ce n'est généralement pas de l'aide qui vient, mais de la répression psychophobe⁷.

Police, élitisme et bourgeoisie :

Qui est défendu par La Police ? Et à quel but ? Comme il a déjà été expliqué dans les chapitres précédents La Police ne défend pas toute la population (ou du moins ne défend pas toute la population de la même manière). Les oppressions que La Police alimentent conduisent aussi à maintenir la précarité des populations pauvres et marginalisées, et ainsi participe à un contrôle social.

1) Prison :

Pourquoi est-ce important de parler de La Prison quand on parle de La Police ? Car la détention est souvent des causes d'aggravements, psychologiques ou de récidives pour les personnes. En particulier la détention préventive qui empêche d'accéder aux mêmes droits⁸ que si on a été jugé coupable, et cette particularité c'est la moitié des personnes en prison qui en sont concernées. Au lieu de proposer de l'aide concrète à des personnes dont le besoin, les tribunaux construisent la criminalité.

La prison tue, ce sont déjà 15 personnes en Suisse qui sont mortes en prison de janvier à septembre 2025. Et ces décès invisibles ont lieu aussi sur le territoire de la ville, de ceux qui sont documentés durant ces quelques dernières années nous pouvons citer les dates ; 6 juillet 2015 (Bois-Mermet), 3 mai

4 « Silence, on cogne. Enquête sur les violences conjugales subies par des femmes de gendarmes et de policiers » de Alizé Bernard et Sophie Boutboul, 20/11/2019, ainsi que « Police Wife: The Secret Epidemic of Police Domestic Violence » de Alex Roslin, 2015

5 « Criminologie :La Police après 1984 »
« Police use of force escalation and De-escalation : the use of systematic social observation with video footage »

6 « Contact Between Police and People With Mental Disorders: A Review of Rates » James D Livingston

7 Les mesures thérapeutiques institutionnelles (MTI) de l'article 59 permettent d'incarcérer les personnes neuroA, ces mesures ont été jugées comme traitements « inhumains » et « incarcérations illégales » par la Cour internationale des droits humains.

8 Les conditions de détention sont illégales et le non-respect des droits humains aggravent
https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2022-2027/24_PAR_16_RC.pdf
<https://www.humanrights.ch/fr/pfi/droits-humains/detention/detention-provisoire-suisse>
https://unige.swisscovery.sls.ch/discovery/fulldisplay?vid=41SLSP_UGE:VU1&dclid=alma991011346538405502&context=L

2018 (Bois-Mermet), 15 octobre 2019 (Bois-Mermet), 30 décembre 2022 (Bois-Mermet), 25 mai 2025 (Saint-Martin), 1^{er} Août 2025 (Bois-Mermet), 9 décembre 2025 (Saint-Martin)

Sans oublier évidemment toutes les tentatives de suicides qui ont lieu. À l'hôtel de Police de Saint-Martin, ce sont 82 tentatives de suicides qui ont eu lieu en 1 an (en 2023, une énorme augmentation, qui fait monter à un pourcentage entre 4 et 13% des personnes qui y séjournent⁹). Cela ne peut pas être des conditions humainement viable, si la prison pousse les gentexs à se suicider, il faut donc absolument y remédier.

2) Manifestations :

Demander une autorisation est déjà une contrainte qui néglige le droit fondamental de manifester. Alors réprimer encore, par des ordonnances pénales aux participant·e·x·s ou par la force (lacrymo, canon à eau, LBD, matraques), ces manifestations, enfreint encore le droit international. Lorsque le peuple dénonce des criminel·le·x·s (riches et multinationales), La Police n'arrête pas ces criminel·le·x·s mais les défend. La Police défend la propriété privée et les structures de classes pour maintenir en place le capitalisme et donc les oppressions et les inégalités qui y sont liées¹⁰. Dans l'histoire La Police a souvent agi comme chasseurs, chasse aux pauvres, chasse aux étrangèr·e·x·s¹¹, le contrôle des esclaves, les raids/chasses aux personnes queer notamment dans les bars, qui ont mené aux émeutes de Stonewall, ou la criminalisation de la prostitution. Ces histoires et informations qui nous font rappeler que les outils de l'émancipation sont criminalisés et que les droits se sont acquis par la force contre un système policier armé et puissant.

Crimes et répressions :

Quand on entend l'opinion dominante, cela donne l'impression que le crime serait ex nihilo, sorti de nulle part, sans raison, comme une inévitable fatalité de nos sociétés. Mais le crime a une raison. Le crime est la conséquence de conditions matérielles, il n'est jamais démuné d'origines explicables et matérielles. Personne ne fait des crimes par plaisir. La Police et « La Justice » punitive, prônent la revanche, avec comme précepte « œil pour œil, dent pour dent », comme s'il était indispensable et que cela nous ferait du bien de faire souffrir la/les personne/s qui nous ont fait souffrir. Mais répondre à un problème par un autre problème n'est jamais une solution.

Pourtant, si on souhaite réellement résoudre le problème du crime, il faut résoudre le problème à la racine (pensée radicale) et développer une idéologie matérialiste (concrète) cohérente avec la réalité. Comprendre que le crime est créé par les conditions sociales et matérielles, c'est aussi savoir comment le prévenir. La lutte contre les inégalités sociales est la meilleure méthode pour lutter contre le crime. Dans une société réellement sociale, on apporte l'aide adéquate aux personnes dans le besoin pour ainsi empêcher l'émergence de crime. Les justices restauratrices/réparatrices permettent également de réfléchir correctement à comment aider la/les victime/s à se soigner, en apportant des aides psychologiques, matérielles, financières, collectives et sociales. Alors que la justice transformatrice va se concentrer à former/éduquer/enseigner la/les responsables du crime pour que celui-ci n'ait plus lieu, à l'inverse de la « Justice » actuelle qui ne permet pas d'assurer que la/les responsables ne reproduiront pas leurs crimes. Ces formes de justice ont été développées par des militant·e·x·s féministes et anti-racistes, qui ont compris que les formes de « Justice » actuelles ne permettaient pas une prise en charge correcte de leurs groupes sociaux, et que le problème n'a jamais été inter-individu·e·x mais que c'est un problème systémique.¹²

Un monde sans Police :

9 <https://www.24heures.ch/lausanne-82-tentatives-de-suicide-en-un-an-a-lhotel-de-police-887986135595>

10 « Policing A Class Society » Sidney L. Harring

11 « Les chasses à l'homme » Grégoire Chamayou

12 Voir AJURES (Association pour la justice restaurative en Suisse)

Ce n'est pas le problème de quelques individu·e·x·s au sein du corps policier qui ferait des erreurs. C'est l'entier du système policier qui crée ces conditions. Les policiers qui ont tué n'ont pas fait d'erreur professionnelle, l'erreur vient du système. Et toutes ces informations accablantes, et malheureusement encore bien incomplètes pour résumer un sujet aussi vaste, nous font penser que le travail de La Police s'il doit continuer, pourrait être en partie pris en charges par des professionnel·le·x·s du travail social. Rappelons que le travail de La Police est déjà principalement un travail social fait par des gentexs non-qualifiés au travail social.

Aux États-Unis, ce ne sont uniquement que 3 % des appels à La Police qui portent sur des crimes violents, alors que la grande majorité (62 %) sont pour des situations où la sécurité n'est pas en jeu ou qui ne nécessitent pas d'arrestations¹³. Et elle ne passe qu'un maximum de 4 % de son temps à enquêter sur des crimes dits « violents »¹⁴.

La ville de Lausanne dépense plus de 5,17 % de son budget à La Police, plusieurs millions de coût social pour une activité que très peu bénéfique à sa population, alors que le travail social pourrait coûter moins cher pour + d'efficacité¹⁵. Des compétences sociales que l'on a de la chance de former à Lausanne dans plusieurs écoles sociales telles que l'HETSL ou l'ESSIL ou bien à l'UNIL.

Loin de l'idée que le travail social est parfait. Il a de nombreuses failles qui ne résoudront pas tous les problèmes et on créera également de nouveaux. Mais certainement moins grave que ceux de l'institution policière actuelle. Le travail social sera + émancipateur et + adéquat à la prévention et gestion des crimes dans notre société.

Conclusions :

Le présent postulat invite la municipalité à étudier l'opportunité :

1) De transférer vers le cahier des charges des travailleuses social·e·x·s certaines missions actuellement attribuées à La Police ; notamment les missions liées au vivre-ensemble et aux conflits d'usages dans l'espace public (exemples : les VSS, les disputes conjugales, les crises psychiques et de drogues, la prise en charge des personnes sans abri ou/et mendiante, la gestion des manifestations, le deal de rue). Ces travailleuses social·e·x·s, indépendant de La Police, proposeraient notamment un numéro d'urgence permettant d'atteindre ce service d'urgence sociale et auraient des patrouilles de travailleuses social·e·x·s qui arpentent les villes pour aider la population.

2) De mandater et financer des expert·e·x·s (sociologue, psy), des travailleuses social·e·x·s (et autres professionnel·le·x·s du travail social) ainsi que des militant·e·x·s (féministes, anti-racistes) pour développer et appliquer des conciliations¹⁶ transformatrices et restauratrices au sein d'un organe indépendant.

Lausanne, le 3 February 2026

Signataire(s) : *Saxchis*

13 « Most 911 Calls Have Nothing To Do With Crime. Why Are We Still Sending Police? » Nazish Dholakia

14 « How Do the Police Actually Spend Their Time? » Jeff Asher et Ben Horwitz

15 Maisons de quartier, FASL, travailleuses sociales hors mur (TSHM), travailleuses sociales de rue ou travailleuses sociales de proximité (TSP), font un travail plus important dans la prévention contre le crime que celui de La Police, notamment grâce à leur lien de confiance avec la population.

16 On parle de justices transformatrices et restauratrices mais cela ne vient pas remplacer le système judiciaire actuel